

## Entente de principe à la FSE-CSQ et à l'APEQ Une mobilisation exceptionnelle, des résultats importants

Une entente de principe importante a été conclue pour les 73 000 enseignantes et enseignants de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ). L'impressionnante mobilisation et l'équipe de négociation auront eu raison du nombre élevé de demandes patronales inacceptables et du contexte d'austérité invoqué par le gouvernement. Au final, l'entente de principe permettra d'améliorer les conditions de travail des membres et les conditions d'apprentissage des élèves.



« En plus d'avoir réussi à conserver l'argent dans les classes, dans le contexte d'austérité actuel, nous sommes parvenus à améliorer le quotidien des enseignants dans les écoles, et ce, de façon significative. Nous sommes très fiers d'avoir obtenu un réinvestissement important en éducation, alors que le réseau a subi un milliard de compressions au cours des cinq dernières années », explique Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

## Des acquis consolidés et des ajouts de services

Si plusieurs éléments de l'entente intervenue protègent les services aux élèves de la volonté patronale d'effectuer des compressions, plusieurs autres mesures les bonifient.

Voici quelques faits saillants :

- Protection intégrale de la taille des groupes (ratios) à tous les niveaux ;
- Diminution de la taille des groupes en maternelle 5 ans (-1 élève) ;
- Protection de la totalité des enveloppes pour le soutien aux élèves en difficulté et reconduction complète de l'annexe qui encadre l'intégration des élèves handicapés et de ceux présentant un trouble grave du comportement ;

# Bulletin

**NÉGO  
2015**

**+JUSTE** 

- Bonification de 50 % de l'enveloppe de soutien à la composition de la classe, notamment en ce qui concerne l'intégration des élèves présentant un trouble du comportement ;
- Maintien de la pondération dite *à priori*.

Par ailleurs, une lettre d'entente garantit le suivi d'un ajout de ressources enseignantes en milieu défavorisé pour de l'intervention précoce au primaire, en soutien aux élèves du secondaire et pour l'implantation de maternelles 4 ans.

## Des conditions de travail améliorées

- Ajout de 400 postes à temps plein à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes, et ce, sans contreparties ;
- Reconnaissance pleine et entière des 6 journées de maladie annuelles, qui deviennent monnayables ;
- Introduction d'une obligation de consulter les syndicats locaux pour encadrer l'enseignement à distance ;
- Protection de l'horaire de travail de 32 heures de présence à l'école.

## Les membres seront consultés

Les membres de la FSE-CSQ et de l'APEQ seront invités, sous peu, à se prononcer sur l'entente de principe.

## Une entente à la table centrale reste à venir

La négociation se poursuit à la table centrale, où les questions liées notamment au salaire, à la retraite et aux droits parentaux sont négociées par le Front commun.



**POUR NE RIEN MANQUER  
SUR LA NÉGO...**

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA  
NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC ? ABONNEZ-VOUS À  
L'INFOLETTRE DE LA CSQ EN VISITANT LE SITE [NEGO2015.ORG](http://NEGO2015.ORG).



[nego2015.org](http://nego2015.org)